ROUBAIX

A NOS LECTEURS

Nos services de rédaction à Roubaix que nous avons confiés à notre collaborateur Marcel Cauwel, ont souffert ces jours derniers d'entraves sur lesquelles il ne nous plaît pas de insister.

Toutefois, que nos lecteurs et nos amis se rassurent. Les lacunes qu'ils ont pu constater et dont la faute n'incombe pas à nos collaborateurs actuels ne se reproduiront pas. Nos dispositions sont prises pour en empêcher le retour.

Démission de M. de Swarte

TRESORIER GENERAL DU NORD

Nous avons signalé, hier, les bruits qui circulaient depuis plusieurs jours, à Lille, et visant une très grosse personnalité administrative.

C'est de M. Victor de Swarte, trésorier-payeur général du Nord qu'il s'agissait.

Hâtons-nous de dire qu'il apparaît, d'après les renseignements que nous avons recueillis, hier, que l'opinion publique s'est exagéré les causes et la portée de l'incident que l'on nous avait signalé à nous-même comme un très gros scandale financier.

Il n'y a nullement scandale, dans le sens que l'on donne généralement à ce mot et le trésor n'est pas et ne pouvait pas être frustré d'un centime.

Pour des raisons d'ordre intime et qui, par conséquent ne regardent personne, M. Victor de Swarte a purement et simplement démissionné de ses hautes fonctions.

Un chef de division du ministère des finances, M. Babey, a été commis par M. Rouvier, comme trésorier général intérimaire.

L'AFFAIRE AVON

A L'INSTRUCTION

Le capitaine Avon a fait choix de Me Decroix comme défenseur.

M. Delalé, juge d'instruction, procèdera incessamment à un nouvel interrogatoire de l'inculpé.

SOUHAITS DE BONNE ANNÉE

L'an 1904 (qui fut par certains bombardé « de grâce » comme d'ailleurs tous ceux qui l'avaient précédé), l'an 1904 n'est plus qu'un souvenir, bon pour d'aucuns, mauvais, las, pour un plus grand nombre.

A ce point de vue général, on peut prévoir sans être taxé de pessimisme que l'an 1905, qui pourtant commence lui aussi ce jour par une embrassade universelle, ressemblera diantrement à ses devanciers.

Cependant, voulant quand même sacrifier à la coutume, nous formulerons nos souhaits à nos nouveaux concitoyens Roubaisiens et tout particulièrement à ceux d'entr' eux, innombrables malheureusement, dont l'existence n'est pas faite précisément de « bonnes années », à ceux qui vont continuer à passer le plus clair de leur temps dans les pénibles usines, dans les tristes ateliers où ils ne trouveront le plus souvent que la misère et le quasi-dénuement en échange de leur vigueur, de leur santé, de leur vie.

A ceux-là qui ont droit eux aussi au bonheur, au bien-être, à la jouissance de leur part légitime des richesses créées par leurs labeurs, nous souhaitons de reprendre conscience de la force réelle qu'ils portent en eux, de se bien pénétrer de cette idée que s'ils veulent s'unir tous ensemble, ils peuvent lutter avec avantage contre l'exploitation abominable qui les opprime.

C'est pourquoi nous tenons à émettre le vœu sincère que les travailleurs Roubaisiens, continuent à se ressaisir, après une passagère défaillance, sachent employer cette année qui commence à se réorganiser solidement, tant sur le terrain économique que sur le terrain politique, pour rendre éclatantes leurs futures victoires pour le Socialisme et la République, contre la réaction.

MARCELS.

—o—

LES RECEPTIONS MUNICIPALES

Samedi, vers 5 heures du soir, M. Motte, maire, entouré de MM. Roussel, Sayet, Lebiboc, Deschodt et Wattine, adjoints, et de quelques conseillers municipaux de la majorité, a reçu à l'Hôtel-de-Ville, les congratulations officielles des corps constitués.

Ont défilé successivement devant Monsieur le Maire : les personnalités consulaires ; le capitaine de gendarmerie ; les officiers de pompiers ; les membres de la Chambre de Commerce ; les juges de paix ; les commissaires de police ; les fonctionnaires des diverses administrations des contributions, des douanes, de l'enregistrement, des postes et télégraphes, des poids et mesures ; les inspecteurs du travail ; les représentants du bureau de bienfaisance, de la Caisse d'Epargne, du service des répartiteurs ; le Comité de la Caisse des Ecoles ; les professeurs des Ecoles de musique et des Arts industriels ; le personnel enseignant ; les employés supérieurs de la Banque de France ; le personnel de la mairie ; les agents de police ; la Grande Harmonie ; la société de gymnastique « La Roubaisienne » ; les membres du service des eaux, de l'inspection sanitaire et des octrois.

A 6 heures et demie, la fastidieuse formalité était terminée.

Nos lecteurs auront sans doute été considérablement surpris de n'avoir pas vu figurer dans l'énumération qui précède, les membres des conseils de fabrique, marguilliers, chaisiers, mères-chrétiennes, etc...

Mais au fait, il se pourrait bien que nos édiles aient réservé à ceux-là une réception plus intime.

Qui sait ?

—o—

FRAPPE PAR UNE GRUE

Vendredi matin, à 6 heures et demie, M. Egide Deuwyts, rue des Guinguettes, cour Mullier, 40, tonnelier à l'Union de Saint-Amand, rue Copernic, était occupé dans la cour de la brasserie à remonter de la cave, au moyen d'une grue à main, une rondelle de bière d'environ deux cents kilos.

La poignée de la manivelle s'étant brisée, le rochet qui n'était plus retenu passa par dessus les dents de sûreté et le poids de la rondelle fit détourner la grue dont le tronçon de la manivelle restée libre frappa à 3 endroits la main de l'ouvrier précité. Ce dernier sera de ce fait obligé de prendre une quinzaine de jours de repos forcé.

—o—

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Jeudi matin, vers onze heures, M. Alain Léon, 60 ans, demeurant rue du Progrès, 64, à Croix, apprêteur chez M. Emile Roussel, rue de l'Epeule, est tombé sur le côté en soulevant une pièce.

L'épaule droite a été luxée.

— A la Société industrielle pour la Schappe, rue des Soies, une ouvrière, Mme Prudence Depage, 40 ans, soigneuse de métier à gazer, 17, rue de Leers, nettoyant, le 29 courant, à 10 heures, son métier en marche, son chiffon fut pris dans le mouvement du bras. La main suivit en partie et l'ongle de l'index droit en fut arraché.

— Un apprenti de la filature de cotons Dazin-Motte fils, le jeune Jean Sidders, 13 ans et demi, 33, rue Bernard, s'est fait, vendredi, à 8 heures du matin, une plaie contuse au médius gauche, ce doigt ayant été pris entre les baguettes de son métier.

— Le 29 courant, à 6 heures du soir, le jeune Louis Lebrun, 14 ans, demeurant rue du Touquet, à Wattrelos, apprenti à la filature Lefebvre et Bastun, 163, boulevard d'Armentières, a eu le pied droit pris entre le montant du porte-système et un chariot.

Il en est résulté une entorse tibia-tarsienne et une fracture de la malléole externe.

— Vendredi matin, à 6 heures et demie, à la Fonderie de la Fosse-aux-Chênes rue Chapelle-Carette, un manœuvre, M. Ernest Vambelleghem, 95, rue Monge, s'est blessé à la plante du pied gauche qui fut écorchée par une aiguille de fondeur égarée dans le sable.

— A la brasserie Salembier, boulevard Beaurepaire, un ouvrier malteur, M. Georges Bélin, 27 ans, Grande-Place, à Leers, s'est, le 27 courant, à 2 heures et demie, blessé au cuir chevelu en se cognant la tête contre une poutre.

— Le 30 décembre, à 10 heures et demie du matin, M. Charles Rosseuw, 33 ans, rue des Guinguettes, cour Mulliez, 13, débourreur chez M. Albert Masurel, rue Jacquard, 9, a eu la main gauche prise dans le grand tambour d'une carde en posant une platine de recouvrement.

Cette main a été en partie écrasée, la phalangette du pouce complètement sectionnée devra être amputée.

— Au tissage Vanoutryve, 75, boulevard d'Armentières, un tisserand, M. Lecomte Emile, 54 ans, demeurant rue des Molles-Briques, à Mouvaux, a eu la main gauche blessée par la chûte sur ladite main, d'un des poids de la bascule de 4 métiers à tisser.

— Le 28 courant, à heures du matin, à la retorderie Alfred Motte frères, rue des Longues-Haies, une jeune bâcleuse, Mlle Cécile Oproch, 16 ans, rue des Filatures, 81, s'étant baissée pour prendre des bobines dans un panier, a saisi involontairement au moment où elle se relevait, les cordes de commande d'un continu à retordre et a eu la main gauche entraînée dans une poulie à gorge.

Cette main a été affreusement mutilée: les index, médius et annulaire et les deux tiers de l'auriculaire, en sont complètement perdus.

Informations et communications diverses

A L'HOTEL DE VILLE. — Le 1er janvier tombant un dimanche, les bureaux de la Mairie seront fermés lundi prochain.

Le bureau de l'Etat Civil sera ouvert jusqu'à midi.

TAXE MILITAIRE. — Le rôle complémentaire de la Taxe militaire pour 1904 est déposé chez MM. les percepteurs et mis en recouvrement à partir de ce jour.

ECOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS. — En raison de la fête du Nouvel An, les musées ne seront pas ouverts aujourd'hui dimanche, mais demain lundi de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

A LA ROUBAISIENNE. — Nous sommes heureux d'apprendre que deux élèves du cours militaire de la « Roubaisienne », Henri Claessens et Gérard Lefebvre ont obtenu au régiment le brevet d'aptitude militaire. Cette année huit brevets militaires ont été décernés aux élèves de ce cours. Ce brevet accorde au titulaire le choix de son régiment, les galons de caporal après 4 mois de service et ceux de sous-officiers après dix mois. Ce succès fait honneur au comité de la « Roubaisienne » et récompense la section militaire de son travail et de sa persévérance à suivre les leçons.

Sous la direction de M. Ernest Bleuze 40 à 50 élèves acquièrent les notions nécessaires pour leur permettre de revenir du régiment avec les galons de sous-officiers.

A LA SOCIETE ELECTRIQUE. — Jeudi dernier, à 8 heures du soir, M. Beghin, le distingué professeur du cours d'électricité industrielle à l'Ecole des Beaux-Arts avait convoqué tous ses élèves au nombre de 80 environ à visiter les ateliers de construction de l'ancienne Société Electrique (actuellement Ateliers de Constructions mécaniques et électriques du Nord), 14, rue Voltaire.

Reçus par M. Pellerin, le sympathique directeur de l'usine, les visiteurs divisés en plusieurs groupes et guidés par les chefs d'ateliers, ont suivi avec beaucoup d'intérêt les différentes phases de la construction des appareils électriques, des dynamos de toutes puissances et des accumulateurs (type Peigne)

Chacun a été étonné et surpris par la vue des nombreux détails de cette fabrication spéciale qui nécessite des soins constants, un outillage perfectionné et un personnel sérieux.

Cette visite qui a duré jusque 10 heures, laissera un bon souvenir aux élèves de toutes classes qui en retireront un réel profit.

Exigez les Timbres Bleus de l'Escompte 4 0/0 et les Timbres des Commerçants « Le Sereur », Fortes Primes 5 et 10 f. F. D. 551.

Théâtres, Fêtes et Concerts

HIPPODROME THEATRE DE ROUBAIX

La série des succès continue et il faut reconnaître que notre dévouée direction fait tout son possible pour satisfaire ses nombreux habitués. Ceux-ci lui témoignent leur sympathie en venant nombreux. Nous avons eu successivement *le Jour, la Nuit, le Panache du Roi, la Fille de Madame Angot* et à la demande générale, dimanche prochain, une reprise des *Cloches de Corneville*, pour les débuts de M. Marion, baryton, qui promettent d'être brillants. M. Marion possède, en effet, un organe puissant qu'il conduit à merveille. Aussi sommes-nous convaincus qu'il se fera bisser à maintes reprises.

Comme toujours notre troupe dramatique est très appréciée. Successivement nous avons eu *Une Cause célèbre, la Porteuse de pain, la Petite Mionne, l'Ange de minuit*, et dimanche 1er janvier 1905, pour les débuts de Mme Sarti, grand premier rôle, et de M. Sarti, grand troisième rôle du théâtre de Nice :

Russes et Japonais, grand drame militaire en 6 actes. Belle soirée en perspective.

THEATRE DE ROUBAIX. — Direction : M. Louis Couvreur. — Bureaux à 5 heures 1/2. — Rideau à 6 heures.

Dimanche 1er janvier 1905, à l'occasion de la nouvelle année et pour les débuts de Mme Marion, Sarti, grand premier rôle, et de M. Marion-Sarti, baryton, pour la première fois à Roubaix et par privilège exclusif des auteurs : *RUSSES ET JAPONAIS*, drame en 5 actes et 6 tableaux par Georges Fernoux, représenté pour la première fois au théâtre de Belleville le 18 juin 1904.

Deuxième et dernière représentation de : *LES CLOCHES DE CORNEVILLE*, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux par MM. Clairville et Gabet, musique de M. Robert Planquette.

Prochainement : *les Volontaires de la Loire*, drame; *Girofflé-Girofla*, opérette.

Prix des places : Premières publiques et loges de face, 2 fr. 50; loges de côté, 2 fr.; fauteuils numérotés, 1 fr. 70; fauteuils non numérotés, 1 fr. 50; parquet, 1 fr.; (Cartes de famille, 0 fr. 75); deuxième galerie, 0 fr. 60; parterre, 0 fr. 40.

SAVON du CONGO Exiger le nom Victor VAISSIER
L. 570.

TOURCOING

LES DEGATS DE LA TEMPETE

Vendredi matin, à 11 heures et demie environ, le vent, en de violentes rafales, abattait une cheminée en tôle surmontant la véranda de M. Delattre, commissaire du 2e arrondissement rue Nationale.

M. Delattre, sa dame, une jeune fille et un jeune garçon placés aux abords de l'accident échappèrent par miracle. Seule, Mme Delattre fut légèrement égratignée à la main droite.

M. Delattre et les siens peuvent se féliciter d'en être sortis à si bon compte.

Accouru au bruit de la chute des matériaux, l'agent Leman de planton au commissariat du 2e arrondissement vit se dissiper les craintes qu'il avait d'un grave accident

— Samedi, la rafale a enlevé la palissade qui renferme le jardin de M. Bernard Vandebrouck, rattacheur, 361, rue du Chêne-Houpline ; une partie du mur de la maison de ce dernier a été également détériorée par le vent. On n'a heureusement pas eu d'accident de personne à déplorer.

BUREAUX FERMES

A l'occasion de la nouvelle année, la Condition publique et la Recette municipale seront fermées le lundi 2 janvier.

—o—

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Chez Lorthiois frères, rue Charles Wattinne, un graisseur, Emile Debaere, 27 ans, demeurant 754, rue de Gand, a eu le bras droit serré entre deux pièces métalliques en mouvement et la peau arrachée sur une grande surface ; 2 mois de repos.

— A l'usine de gaz, un nettoyeur Louis Cattoire, 53 ans, demurant, 131, rue du Vélodrome, s'est fait une déchirure musculaire partielle des muscles lombaires ; 8 jours de repos.

A la Compagnie de Fives-Lille, un monteur, Alphonse Gambier, 41 ans, travaillant boulevard Gambetta, en bardant une pièce de fonte, a eu le pouce de la main gauche serré entre le mur et la pièce ; 3 semaines de repos.

— Chez François Masurel frères, un graisseur, Jules Bittebière, 32 ans, en coupant en ressort a reçu une paille dans l'œil gauche ; 2 à 3 jours de repos.

— Chez les mêmes, une soigneuse Marie Capy, 60 ans, en nettoyant a eu le pouce éraflé par les peignes ; 15 jours de repos.

— Chez les mêmes, Louise Duhem, 32 ans, rattacheuse, en arrachant une barbe de laine, a eu le doigt pris et comprimé entre le rouleau et le cylindre; 10 jours de repos.

Informations et Communications diverses

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Il est arrivé samedi matin aux halles de Tourcoing : 290 kilos de marée, 96 lapins domestiques, 8 lapins de garenne, 36 kilos de beurre, 5,400 huîtres.

ÉTAT CIVIL

de TOURCOING du 31 décembre 1904

Naissances. — Lamote Germaine, rue Claude-Bernard, 3. — Lietaer Casimir et Madeleine, rue de Macon. — Demuynck Georges, rue de l'Amidonnerie, 54. — Dumortier Marie, rue du Clinquet, 95. — Glorieux Fernande, rue Mirabeau, 7. — Ferret Marceau et Napoléon, rue Nationale, 122. — Verbrugghe Clotilde, rue de la Blanche-Porte. — Vermeersch Léona, rue du Virolois, 148.

Publications de mariages. — Bouche Alphonse garçon-boucher, rue du Petit-Village, 35 et Crabbe Blanche, ménagère, rue du Général-Souham, 175. — Capelle Charles, mécanicien, rue de Croix et Glorieux Albertine, doubleuse, rue du Touquet, 69. — Cattoire Edmond, comptable à Tourcoing et Lemaire Jeanne, sans profession, à Wattrelos. — Declercq Georges, sans profession à Caestre (Nord) et Maresceaux Hélène, sans profession, place Charles-Roussel, 2. — Legley J.-Baptiste, journalier, rue de la Potente, 141 et Lietaer Marie, soigneuse, rue de la Potente, 139. — Lejeune Désiré, employé, rue du Petit-Village, 27 et Montagne Pauline, repasseuse, rue de Gand, 307. — Noppe Auguste, ouvrisseur à Roubaix et Chantry Jeanne, bobineuse, rue du Congo, 153. — Polite Jean-Baptiste, éboueur, rue d'Odessa et Badin Sidonie, doubleuse, rue du Beau-Laurier, 98. — Seritte Albert, domestique, rue du Luxembourg, 33 et Desmazière Eusèbie, pinotière, rue du Bois. — Salembier Charles, surveillant à Roubaix et Reynaert Marie, gantière à Tourcoing. — Vermeulen César, marchand de charbon à Gravelines et Paris Marie, sans profession à Gravelines.

Décès. — Vanlomme Laure, 1 mois, rue du Souvenir. — Debuigne Anna, 79 ans, rue Winoc. Chocquel, 69. — Beaupre Julien, 1 mois, rue des Girondins, 46. — Debel Napoléon, 69 ans, rue de Lille, 121. — Millescamps Louis, 62 ans, rue Nationale, 122.

LES MOTEURS « EXACT » « CHAMPION » « PHENIX » à gaz, gaz pauvre et essence
et le nouveau Gazogène-Epurateur « Exact »
Consommation : 1 Centime PAR CHEVAL HEURE
ont réalisé plus de 80 ventes à l'Exposition d'Arras et y ont obtenu les plus hautes récompenses.
CALOIN & MARC, Constructeurs à LILLE
45, 47, 49, rue Rublinson. Ventes, Locations
L. 537.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

UN COFFRE-FORT EVENTRE. — Les chevaliers de la pince-monseigneur ont encore opéré l'avant-dernière nuit à Croix, mais fort heureusement ils n'ont rien pu enlever, car les vols qui se commettent en ces temps ont fait prendre des précautions et les employés ont soin de retirer l'argent du coffre-fort avant de quitter le bureau.

Samedi matin, vers 5 heures un quart le concierge de la maison Seynave-Dubocage, rue des Forges à Croix, fut surpris lorsqu'il voulut ouvrir sa porte. Celle-ci était barricadée à l'extérieur ; il sortit par la fenêtre. Il remarqua alors que des malfaiteurs avaient fermé la porte à l'aide d'une barre de fer attachée à un fil mis à la poignée afin d'éviter tout dérangement dans leur travail.

La porte du bureau avait été également fracturée. Le concierge prévint immédiatement M. Seynave, qui en arrivant, remarqua que tous les tiroirs du bureau avaient été fouillés et les papiers jetés pêle-mêle. Le coffre-fort du poids de 200 kilos avait été enlevé et transporté derrière les bâtiments puis défoncé. Les malfaiteurs déçus ne découvrirent que des papiers sans importance.

Furieux d'avoir tant travaillé pour rien ils retournèrent dans le bureau déchirèrent des cartes postales, des effets de commerce et sur l'un des pupitres ils tracèrent ces mots à la craie blanche : « Toujours choublanc ».

Le concierge n'a rien entendu. La gendarmerie a ouvert une enquête.

TENTATIVE DE VOL MOUVEMENTEE. — La sécurité de Croix devient de plus en plus rassurante, les malfaiteurs ne bornent plus à fracturer des portes ou à enlever des coffre-forts ; ils répondent à coups de revolver aux personnes qui mettent entrave à leurs exploits.

C'est ce qui s'est passé dans la nuit de vendredi à samedi boulevard de la Chapelle à Croix.

Il était environ 2 heures du matin quand M. Louis Pluquet, briquetier, fut réveillé par un bruit insolite. On essayait de fracturer la porte d'entrée.

M. Pluquet se leva, ouvrit sa fenêtre et vit deux individus près de sa porte l'un était en train de faire des pesées pendant que l'autre faisait le guet sur le trottoir.

M. Pluquet tira un coup de revolver dans la direction de celui qui travaillait mais cela n'intimida guère les cambrioleurs car aussitôt celui qui faisait le guet répondit par un coup de revolver. M. Pluquet tira un second coup immédiatement l'autre répondit par un second coup. Ils crurent bon alors de s'éloigner.

M. Pluquet constata après leur départ que cinq pesées étaient faites à sa porte, la gachette était déjà sautée, mais un solide verrou placé dans le bas avait résisté.

Une enquête est ouverte par la gendarmerie de Roubaix.

A LA MAIRIE. — A l'occasion de la nouvelle année, les bureaux de la mairie seront fermés les 1er et 2 janvier, sauf pour le bureau de l'état civil qui sera ouvert le 2 janvier de huit heures et demie du matin à midi.

ETAT CIVIL du 31 décembre 1904. — *Naissance.* Marcel Lefebvre, rue Saint-Nicolas, 11.

Mariages. — Emile Caron, 22 ans, tisserand à Wasquehal, et Vankeisbeick Léonie, 18 ans, tisserande à Croix. — Oscar Delahaet, 22 ans, teinturier à Roubaix, et Marthe Lamont 20 ans, teinturier à Croix. — Alphonse Verbauvohede, 20 ans, broyeur de chaînes à Roubaix, et Laure Quique, 20 ans, bobineuse à Croix.

WASQUEHAL

OUVERTURE DES CUISINES POPULAIRES. — La commission administrative du Bureau de bienfaisance de Wasquehal donne avis que deux cuisines populaires seront installées rue Pasteur (Centre) et rue Vauban (Ecole du Capreau) et fonctionneront à partir du 10 janvier 1905.

Les cuisines populaires seront ouvertes tous les jours de onze heures du matin à 2 heures du soir.

Les personnes qui auront des bons de portions seront libres de manger à la cuisine même ou d'emporter à leur domicile.

Les personnes inscrites au Bureau de bienfaisance ainsi que celles qui par suite de chômage se trouvent nécesiteuses en ce moment pourront venir se faire inscrire à la maire si elles désirent bénéficier des bons de la Cuisine populaire.

La répartition leur sera faite proportionnellement aux ressources de la cuisine et selon leur état d'indigence. Les portions de soupe seront gratuites Les portions de légumes ne seront délivrées aux personnes inscrites que moyennant un versement de 0 fr. 05 par portion au bénéfice de la caisse du Bureau de bienfaisance.

WATTRELOS

POUR LES PAUVRES. — Une soirée, sera donnée au profit des pauvres du Bureau de bienfaisance, le mardi 10 janvier, salle Varrasse. On jouera le bel opéra comique de Lecocq : *Le Jour et la Nuit*, avec un important orchestre et une bonne figuration. La troupe du théâtre de Roubaix sera au complet pour cette représentation de gala, qui ne peut manquer de faire salle comble. Les prix seront de 1 fr. et de 0.50 centimes. Cartes chez M. Verrasse, Grand-Place.

LYS

TENTATIVE DE VOL. — Vendredi vers 5 heures et demie madame Arthur Gahyde, marchande de confections, demeurant rue du Bois, se trouvait dans sa cuisine lorsqu'elle entendit sa sonnette tinter légèrement elle se rendit dans le magasin et remarqua un individu qui essayait d'ouvrir la porte, et croyant avoir affaire à un timbre retenait le marteau pour empêcher la sonnerie en voyant arriver madame Gahyde, le garçon qui se trouvait près de la porte disparut, mais madame Gahyde put l'entrevoir, c'est un garçon paraissant âgé de 18 à 20 ans.

L'intrus n'aurait pu pénétrer dans le magasin, car depuis les nombreux vols qui se commettent en ces temps-ci, madame Gahyde a la sage précaution de mettre la chaîne de sûreté.

Mais n'ayant pas réussi chez Gahyde les malfaiteurs allèrent un peu plus loin même rue à l'épicerie Leroy Lejour. Ici l'un des malfaiteurs rentra dans l'épicerie en retenant le marteau du timbre et du côté extérieur du comptoir, parvint à ouvrir le tiroir de la caisse et à enlever un casier contenant l'argent soit 20 à 25 francs.

LILLE

HORRIBLE MEURTRE, RUE DE WAZEMMES. — Voir aux faits divers.

—o—

LES MEFAITS DU VENT

Une palissade de la rue des Dondaines, clôturant le jardin de M. Jacquey, a été renversée par le vent, sur une largeur de dix mètres. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

— Rue des Postes, une palissade, clôturant également un terrain vague, a été abattue et brisée par le vent, sans heureusement causer aucun accident.

—o—

LE SOL S'EFFONDRE

Un cheval attelé à une voiture appartenant à M. Béhague, meunier à Steenwerck, est tombé hier vers midi et demi, dans une excavation qui se produisit brusquement rue Solférino, par suite d'un affaissement de terrain. L'animal a été légèrement blessé aux jambes.

Théâtres, Fêtes et Concerts

AU GRAND-THEATRE

DEBUTS DE Mme J. BARRE

Mme Jane Barre a fait ses premiers débuts dans « Mam'zelle Nitouche ». Ils ont été très heureux. Notre nouvelle première d'opérette a donné l'impression d'une artiste vive, gaie, spirituelle, pleine d'entrain. La voix est agréable et la femme est jolie. Elle a certainemnt cause gagnée déjà. Nous la reverrons avec plaisir dans « la Mascotte », aux côtés du nouveau baryton, M. Piétri, et dans **Le Sire de Vergy**, qui nous est promis pour la semaine prochaine.

Avec la création de « La Reine Fiammette » et après une reprise de « La Traviata », nous aurons deux reprises qui seront certainement accueillies avec grande faveur, celle de « Louise » et celle de « Princesse d'Auberge », on sait quels succès obtinrent dans l'une et l'autre de ces œuvres, Mme et M. Mikaëlly. C'est avec joie que le public de Lille les reverra dans Merlin et Rita, comme dans Julien et Louise.

« M. de La Palisse », qui comporte une distribution importante, va passer après « Le Sire de Vergy ».

« Le tour du monde d'un enfant de Paris » sera suivi du « Million des Emigrés », une pièce nouvelle qui continue les aventures de Dudule et de Bébert, si appréciées des amateurs de drame.

***

Voici les spectables de la semaine :

Mardi. — Troisième de LE JONGLEUR DE NOTRE-DAME, miracle en 3 actes ; LES DOMINOS ROSES, comédie.

Jeudi. — Première représentation de M. Allard, baryton de l'Opéra-Comique : CARMEN, opéra-comique.

Vendredi. — Débuts de M. Piétri, baryton : LA MASCOTE, opérette ; quatrième représentation de CADET-ROUSSEL, comédie.

AU KURSAAL

LOUTE

Après une reprise parfaite de « Blanchette », qui nous a permis d'applaudir la créatrice du rôle, Mlle Jeanne Dulac, M. Mercier — un des meilleurs Rousset, sinon le meilleur qui se puisse rencontrer — et l'excellente duègne, Mme Roche, remplaçant au pied levé Mme Révélia, annoncée, voici que le Kursaal nous a donné « Loute », pour le plus grand succès de la toujours exquise Cavell, de M. Duard, de M. Demey et de leurs camarades bien disants et bien jouants dignes des chefs de file.

Loute est la maîtresse de Dupont, l'ami de Castillon, président du Rally-Bastring. Pendant deux mois qu'elle consacre chaque année au repos, dans le calme de la province et sous son vrai nom de Mme Daburon, voici qu'elle apprend le mariage de Dupont avec la jeune Renée des Echangeuettes. Au 2e acte, Loute tombe au milieu de la noce. Au 3e acte, tout s'arrange dans une singulière maison de retraite pour dames du monde en instance de divorce que tient à Sèvres la digne Mme Marchaison : Dupont épouse la petite Renée et Loute redevient Mme Daburon.

Cette comédie qui fut un des plus grands succès des Nouveautés, est très vivante et très gaie. Elle est charmante d'un bout à l'autre.

Le Kursaal nous promet après « Loute », « Le Secret de Polichinelle », « Champignol malgré lui » et « La Petite Fonctionnaire ». Ajoutons que rien n'est fondé dans les bruits de transformation du Kursaal

Voici les spectacles de la semaine :

Mardi, Mercredi, Jeudi : LOUTE, comédie en 4 actes de M. Pierre Véber savec Mlle Cavell, Mme Jeanne Dulac, M. Duard, M. Demey, M. Mercier).

Vendredi. — Le grand succès : BLANCHETTE, comédie de Brieux (avec Mme Jeanne Dulac et M. Mercier) ; débuts de Mme Carmen Darlot, FREGOLINA, l'émule de Frégoli.

GRAND-THEATRE MUNICIPAL DE LILLE

(Direction : A. Bourdette)

Dimanche 1er janvier. — LES DEUX ORPHELINES, drame en 8 tableaux de MM. d'Ennery et Cormon.

MIGNON, opéra-comique en 3 actes, musique de A. Thomas.

Bureaux à 5 heures. — Rideau à 5 heures et demie.

Lundi 2 janvier. — Première représentation (reprise) de LE ROMAN D'UN JEUNE HOMME PAUVRE, comédie en 5 actes, de M. O. Feuillet.

MAM'ZELLE NITOUCHE, opérette en 3 actes, de MM. Meilhac et Milhaud, musique d'Hervé.

Places gratuites de 5.201 à 5.400.

Bureaux à 6 heures. — Rideau à 6 heures et demie.

KURSAAL DE LILLE

(Direction : A. Bourdette)

Dimanche 1er janvier. — En matinée à 3 heures et le soir à 8 heures : LOUTE, comédie en 4 actes, de M. Pierre Veber (avec Mlle Cavell).

Lundi. — LOUTE.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

HAUBOURDIN

GRAVE ACCIDENT. — Vendredi matin, un enfant de treize ans, dont les parents venaient de s'installer sur le marché d'Haubourdin, reconduisait seul une petite voiture attelée d'un cheval.

Près de la rivière le cheval probablement fut effrayé et dans un écart, tomba dans le canal, entraînant avec lui le véhicule.

Des secours portés au plus tôt, permirent de retirer la voiture et le cheval, lequel avait succombé à l'axphyxie.

Quant à l'enfant, après d'anxieuses recherches, on le retrouva dans l'après-midi, vers 2 heures et demie.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

Violent incendie à Escaudain

Vendredi vers midi un incendie s'est déclaré dans le magasin de peinture et vitrerie situé au rez-de-chaussée chez M. Geiter, rue de la Gare.

Un petit ouvrier de 17 ans, avait déposé un carreau vitreau près du poêle qui se trouve dans le magasin et s'était fait mettre un peu d'essence dans un bidon. Au moment de sortir du magasin il se baissa pour reprendre son carreau, et le feu éclata dans le bidon qu'il tenait à la main.

Se sentant brûlé, il laissa tomber le bidon, le récipient s'enflamma et le magasin fut en feu en un clin d'œil. La porte d'entrée qui donne sur la rue avait été fermée à clef car le vent soufflait avec une telle violence qu'on craignait la casse des vitres.

Le petit Geiter âgé de 7 ans, qui se trouvait dans la maison fut sauvé par le garde Dolez.

L'enfant s'était blessé à la main gauche en cassant une vitre pour se sauver. Quand à Mme Gejter elle s'était sauvée par une porte de derrière en se blessant également. Les pompiers de la commune arrivèrent sur les lieux, mais se bornèrent à faire la part du feu et conserver les habitations voisines. Tout le monde rivalisa de zèle.

Il ne reste plus du bâtiment incendié que les murs le reste est complèment brûlé.

Les dégâts sont évalués à 35,000 francs ; il y a assurance.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

Grave imprudence à Feignies

Jeudi dernier, un jeune homme de 17 ans, Manié, dit le Tonkinois, s'en revenait de la chasse aux corbeaux ; il déposa son fusil chargé sur un établi et se mit à travailler quelques pas plus loin.

Tout à coup, on ne sait comment, le coup partit et vint atteindre le jeune homme au genou, lui causant une blessure grave.

M. le docteur Legay vint en toute hâte donner ses soins au blessé ; le praticien n'a pu se prononcer sur l'état de la blessure : il craint que l'amputation de la jambe soit nécessaire.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 31 décembre 1904

Présidence de M. CHANCEL, vice-président

VOLEUR DE FUTAILLES. — Louis Beauchant, marchand de futailles, 86, rue des Sarrazins, garnissait ses magasins de fûts vides, sans bourse délier. Il a été condamné pour vol de futailles commis chez M. Dujardin, rue des Postes, et chez M. Bastien, rue d'Arras. En même temps que lui était poursuivi comme complice Constantin Guillain, 21 ans, journalier, 21, rue Destailleurs, à Lille, qui a été acquitté.

Beauchant a été condamné à 40 jours de prison.

INFRACTION A LA LOI SUR LES TRAMWAYS. — Henri Parent, 45 ans, charretier, conduisant une voiture pour son patron, M. Lagache, entrait dans un bureau d'octroi à Lille, pour y faire sa déclaration et laissait son équipage sur la rue.

Le tramway E vint à passer et ne put continuer sa route à cause de la voiture qui obstruait la voie.

Malgré les appels du wattman et du conducteur, Parent resta ainsi dix minutes sans déranger son véhicule.

Pour infraction à la loi sur les tramways, il a été condamné à 16 francs d'amende et son patron, M. Lagache, a été déclaré civilement responsable.

RESPECT A LA POLICE. — Marie Senez, 19 ans, servante de cabaret à Roubaix, ayant été appelée au bureau de M. Dequenne, commissaire de police à Roubaix, pour une affaire la concernant, trouva intéressant de menacer celui-ci des foudres du parquet, du ministre... votre même de la révocation, pour sa manière de se conduire à son égard. Le parquet a poursuivi et Marie Senez a été condamnée pour outrages à 16 francs d'amende avec sursis.

BATAILLE DE DAMES. — Le 1er novembre dernier, Mlle Perrochon, de Frelin, revenant de la messe, passait dans un sentier, quand elle rencontra Elisabeth Lerouge, femme Dernoncourt, 23 ans, ménagère, qui portait des légumes dans son tablier.

Les deux femmes s'apostrophaient, la première cassait son parapluie sur le dos de la seconde, quand celle-ci prenant des navets dans son tablier ripostait en en lançant cinq à la tête de Mlle Perrochon, sans occasionner aucune blessure.

Elisabeth Lerouge fut poursuivie pour violences. A l'audience elle a fait entendre un témoin qui a éclairé le tribunal sur la dispute.

M. Jules Dernoncourt, le mari d'Elisabeth, qui était depuis longtemps au service de Mlle Perrochon, en faisait voir de jaunes à sa femme !

Dans ces conditions, après plaidoirie de Me Dufayt, le tribunal a condamné la femme Lerouge à 16 fr. d'amende avec sursis.

LES SUITES DE L'IVRESSE. — Louis Bouchroit, 27 ans, se trouvait, ces jours derniers, en état d'ivresse, dans une rue de Roubaix, causant du scandale, lorsqu'un agent survint et lui adressa quelques observations, qui furent très mal reçues.

Les injures les plus grossières furent lancées à l'adresse du représentant de l'autorité.

Poursuivi pour outrages et ivresse, Boucheroit est condamné à 15 jours de prison pour le premier délit et à 5 francs d'amende pour ivresse.

AFFAIRES DIVERSES. — Désiré Pinoy, 31 ans, malteur à Roncq, au Blanc-Four, a volé chez M. Lorthiois, industriel, une toile d'emballage. 10 jours de prison avec sursis.

— Jean-Baptiste Lebrun, 21 ans, journalier, de Tourcoing, qui a déjà subi onze condamnations, a volé le 2 novembre une montre et une somme de 120 francs au préjudice de son patron, M. Sénéca, directeur d'un théâtre forain, installé sur le champ de foire de Wattrelos.

— M. Gillo, cabaretier à Roubaix, avait confié à Victor Evely, 35 ans, peintre à Wattrelos, trois coupons d'étoffe, d'une valeur de 12 francs, pour les faire teindre.

Evely les a engagés au Mont de Piété.

M. Gillo ayant été dédommagé par Evely, ce dernier n'a été condamné qu'à 16 fr. d'amende.

— Pour délit de chasse, Léon Deryck et Edmond Mathon, d'Halluin, se sont entendus infliger chacun 16 fr. d'amende avec sursis.

— Jean Engels, 22 ans, peintre à Lille, est condamné à 15 jours de prison par défaut pour coups à M. Buggrave.

— Joseph Beaurain, 34 ans, mineur à Sailly, a été arrêté le 29 décembre au Bizet porteur de cigares et d'allumettes de fraude.

3 jours de prison et 500 fr. d'amende.

— Pour fraude de café et de tabac, Louis Impens, 24 ans, rue Bayard, à Roubaix, a été condamné à 3 jours de prison et 500 fr.

—